

# Engagez-vous!

L'année 2018 a été celle de la mise en place de notre nouveau conseil, la réunion de deux grandes régions qui n'en font plus désormais qu'une. L'acquisition récente de locaux à Montpellier scelle cette union... une page est tournée !

L'année 2019 nous a permis de nouer les contacts nécessaires à notre fonctionnement. Le CROMK Occitanie a pu se rapprocher de l'Agence Régionale de Santé avec laquelle nous nous devons d'entretenir des rapports étroits avec sa direction et d'être un interlocuteur incontournable. C'est pourquoi notre engagement s'est fait pressant : entre échanges de courriels, participation aux événements organisés par l'ARS, et une rencontre formelle avec son directeur et le directeur du service du premier recours. Il me semble raisonnable de penser que nous sommes clairement identifiés ! ... Mais peut-être parfois encore « négligés », aussi poursuivrons-nous le dialogue pour y remédier.

Cette année a malheureusement également été marquée par les difficultés rencontrées auprès de la DRJSCS. En effet, si nous participons aux commissions d'autorisations d'exercice (1 membre représente le CROMK Occitanie parmi les 7), nous n'en sommes ni les organisateurs, ni les responsables. Avec seulement 3 commissions annuelles, l'organisation « locale » s'avère délétère pour notre profession, ralentissant le traitement des dossiers, favorisant tous les contournements des règles ! La prise en compte du nouveau référentiel par les mêmes organisateurs est complexe. Point positif sur cet épineux dossier, la participation active des autres représentants kinés à cette commission avec une coordination qui semble porter ses fruits. Reste à infléchir la position de la direction afin que le nombre de commissions puisse être en rapport avec le nombre de dossiers à traiter, - ce qui je le crois - permettrait une étude sérieuse des dossiers présentés. Car de la qualité de ce travail d'analyse dépendent qualité des soins dispensés, et plus largement, sécurité des patients et crédibilité de notre profession.

Nous avons pu rencontrer à plusieurs reprises les élus politiques de la Région, au sujet de la formation initiale, mais aussi de nombreux responsables universitaires à Toulouse comme à Montpellier pour évoquer avec eux la mise en place de l'universitarisation des études de kinésithérapie et les hypothèses de travail autour de la naissance de la section 91 du conseil national des universités (CNU) « sciences de la rééducation et de la réadaptation ».

Enfin, en participant aux événements organisés par les médias régionaux, nous avons échangé avec les acteurs de la santé en région et interrogé directement madame BUZYN, la ministre de la santé, notamment sur l'accès direct et les difficultés rencontrées dans le salariat !

Les problématiques du salariat ont d'ailleurs été au centre de nos activités régionales, thème principal d'une réunion de coordination avec les conseils départementaux, sujet des rencontres multiples avec les fédérations d'employeurs. Nous avons aussi proposé d'aborder ces problématiques (difficultés de recrutement, l'attractivité du métier, les salaires...) avec les structures et les DRH qui le souhaitent lors de nos déplacements.

Une année riche... qui signe l'engagement du CROMK Occitanie !

Cet engagement, nous allons le poursuivre en 2020 avec des objectifs élevés.

Souhaitons que le CROMK Occitanie fasse partie intégrante des instances de l'ARS ; notre présence nous paraît plus qu'importante alors que la nouvelle structure régionale d'appui à la qualité et la sécurité (SRA) ne voit siéger aucun représentant de la profession ! Participer à la création d'une telle structure fait partie de notre rôle ordinal, c'est pourquoi nous allons le revendiquer auprès de l'ARS.

Avec l'aval de l'ARS, collaborons à la structure régionale qui « labelise » les maisons de santé pluridisciplinaire comme cela se fait dans les départements, afin de nous assurer de la « qualité » des intervenants en leur sein.

Demandons à nouveau une augmentation des quotas régionaux d'entrée dans notre formation. Demande qui pourrait être effective car soutenue par la Région et l'ARS mais que le gouvernement n'a pas souhaité suivre !

Obtenons de la DRJSCS une meilleure organisation des commissions d'autorisation d'exercice, en renouant un dialogue auprès de la nouvelle responsable régionale.

Assurons-nous de la poursuite du bon fonctionnement de la chambre disciplinaire la section des assurances sociales placées sous notre responsabilité. Et de notre suivi des dossiers confiés par les départements, concernant les insuffisances professionnelles et autres états pathologiques de confrères...

Voilà chers confrères, ce qui pourrait s'apparenter à un bilan moral pour l'année écoulée, mais aussi quelques-unes de nos résolutions pour cette nouvelle année, placée sous le signe des élections ordinales. C'est là, à mon sens, que doit se retrouver l'engagement de chacun pour faire vivre les conseils, dans un objectif impérieux de protéger notre profession pour in fine protéger les patients.

Un mandat signifie encore quelque chose ! Nous sommes porteurs de suffrages, dans le cadre des missions qui sont les nôtres. Si être élu n'est pas une fin en soi, cela reste un investissement temporaire, mais réel que nous devons respecter.

A une époque où « Twitter » n'est qu'un flot de réactions souvent épidermiques qui apparaissent rapidement comme contradictoires et donc décredibilisantes, j'ose espérer que vous prendrez le temps de la réflexion. Sachez ce que vous voulez pour l'avenir de votre profession.

Bref, engagez-vous !

J.-F. Couat, président du CROMK Occitanie